

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 13 JANVIER 2016**

Lors de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 13 janvier 2016 à 17 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu

Étaient absents :

M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Le préfet, M. Bertin Denis, le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

Le quorum n'étant pas atteint à 18 h, selon le « Règlement numéro 222 sur la constitution d'un comité administratif et remplaçant le numéro 141 et suivants » la séance du comité administratif est ajournée au mercredi 10 février 2016 à 17 h et précèdera la rencontre régulière du comité administratif prévue le même jour.

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 13 JANVIER 2016 TENUE LE MERCREDI 10 FÉVRIER 2016**

2016-01-13-1

1. RÉOUVERTURE ET LECTURE DE L'AVIS D'AJOURNEMENT

À la réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques du 13 janvier 2016 ajournée et tenue le mercredi 10 février 2016 à 17 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Michel Larrivée	promaire de Saint-Médard
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon

Était absent :

M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
-----------------	---------------------------------

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

Le préfet procède à la lecture de l'avis d'ajournement.

Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte l'avis d'ajournement, tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-01-13-2

2. **AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES**

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques ajourne la séance pour permettre la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques.

ADOPTÉE

2016-01-13-2.1

2.1 **Réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques**

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques soit rouvert afin de traiter le contenu prévu à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2016-01-13-3

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Réouverture et lecture de l'avis d'ajournement
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
 - 2.1 Réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration générale
 - 4.1 Téléphonie IP - Addenda
 - 4.2 Intégration de Saint-Jean-de-Dieu à la téléphonie IP
5. Rémunération des élus
6. Matières résiduelles
7. Sécurité publique
 - 7.1 Appui limite de vitesse route 132
8. Récupération des Basques
9. Correspondances
 - 9.1 MEIE
 - 9.2 MAMOT
10. Divers
11. Prochain Conseil le mercredi 24 février 2016 à 19 h 30 à Trois-Pistoles
12. Levée de la séance d'ajournement

ADOPTÉE

2016-01-13-4

4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2016-01-13-4.1

4.1 **Téléphonie IP - Addenda**

Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte l'addenda modifiant l'entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP adoptée le 11 novembre 2015 par le comité administratif de la MRC des Basques.

ADOPTÉE

2016-01-13-4.2

4.2 Intégration de Saint-Jean-de-Dieu à la téléphonie IP

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte que la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu soit intégrée à l'entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP, et ce, aux mêmes avantages et coûts qui avaient été discutés.

ADOPTÉE

M. André Leblond arrive à la rencontre à 17 h 15.

2016-01-13-5

5. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte d'augmenter le montant des jetons de présence à 100 \$ par rencontre, indexé selon le taux de l'IPC en début de chaque année, plus les frais de déplacement. Ce montant forfaitaire est versé aux élus, excluant le préfet, pour assister à divers comités. Un avis de motion sera présenté à une séance subséquente afin de modifier le règlement no 159 sur la rémunération des élus.

ADOPTÉE

2016-01-13-6

6. MATIÈRES RÉSIDUELLES

2016-01-13-6.1

Une rencontre a eu lieu avec les directeurs généraux des municipalités de la MRC des Basques le mardi 9 février où il était question notamment des matières résiduelles. Une analyse est en cours afin d'augmenter le nombre des collectes de matières putrescibles au cours de la période estivale. On estime que de juin à septembre, cela équivaut à environ 5 collectes supplémentaires pour un montant de 8 000 \$ de plus par collecte de vidange et 5 550 \$ de plus par collecte pour les matières putrescibles sur le territoire de la MRC. De nouvelles informations seront présentées à une rencontre ultérieure.

De plus, des démarches seront effectuées avec Services sanitaires A. Deschênes (SSAD) et Récupération des Basques pour mettre sur pied un projet pilote au niveau des Industries, commerces et institutions (ICI) les incitant à récupérer davantage.

2016-01-13-7

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2016-01-13-7.1

7.1 Appui limite de vitesse route 132

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques appuie la municipalité de Saint-Simon dans sa demande au ministère des Transports afin d'installer des signaux clignotants aux entrées du village de Saint-Simon, incitant les automobilistes à ralentir, malgré le fait que des panneaux de limite de vitesse à 50 km/h sont déjà installés.

ADOPTÉE

2016-01-13-8

8. RÉCUPÉRATION DES BASQUES

Aucun sujet à discuter.

2016-01-13-9

9. CORRESPONDANCES

2016-01-13-9.1

9.1 MEIE

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations a confirmé par lettre datée du 28 décembre 2015 que la MRC peut poursuivre les investissements dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI). En effet, depuis le 20 avril 2015, la MRC a remplacé le CLD comme partie au contrat de prêt conclu avec le gouvernement dans le cadre du FLI.

2016-01-13-9.2

9.2 MAMOT

La MRC des Basques a reçu, en date du 22 décembre 2015, une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire confirmant que la MRC est autorisée à confier au CLD des Basques l'exercice de pouvoirs prévus à l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales, de par l'entente de délégation qui a été signée entre les deux parties.

2016-01-13-10

10. DIVERS

Aucun sujet à discuter.

2016-01-13-11

11. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 24 FÉVRIER 2016 À 19 H 30 À TROIS-PISTOLES

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 24 février 2016 à 19 h 30 au 5, rue Notre-Dame Ouest (salle du Conseil) à Trois-Pistoles.

2016-01-13-12

12. LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Il est proposé par M. Mario St-Louis de lever la séance d'ajournement à 18 h 30.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.